

A.I.P.R (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) OPÉRATEUR (Examen inclus)



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion (Tarifs pour passage d'examen à Caissargues, pour Lyon, Paris, Bordeaux sur devis).



4 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 140,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Différents tests de type QCM (Questions à choix multiples) durant le parcours permettant de s'auto-évaluer,

Examen de compétences national (QCM) sur la plate-forme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à partir de tablettes numériques fournies par l'organisme de formation ou sur postes informatiques du client (selon la localisation de l'examen)

FORMALISATION

Attestation de compétence : <i> valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen. Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.</i>



PUBLIC

Personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés de conduire des engins ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT (conducteur d'engins) :

- des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues,
- des plateformes élévatrices,
- des chariots automoteurs de manutention,
- des pompes et tapis à béton,
- des camions aspirateurs,
- des engins de travaux sans tranchées



PRÉREQUIS

Maîtriser la langue française; Il est recommandé de suivre une formation préalable pour réussir le QCM de l'examen; Connaissance minimum de l'environnement informatique, basique pour une navigation sur internet, Disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une connexion internet; Le temps maximal est de 60 minutes pour l'examen; Présenter une CNI (Carte Nationale d'Identité) valide au formateur avant l'examen.



OBJECTIFS

Connaitre et maîtriser la réglementation DT-DICT permettant de préparer le stagiaire à l'examen QCM AIPR



PARTICIPANTS

Nombre maximum : 12



PROGRAMME

Module 1 : Module d'introduction, découvrez ce qu'est l'AIPR, pourquoi elle est obligatoire et comment l'obtenir ;
Module 2 : Généralités sur les réseaux et des termes qui vous seront utiles pour appréhender au mieux la suite de cette formation AIPR ;
Module 3 : La réglementation. Module 4 : Le guichet unique ;
Module 5 : Procédures administratives pour la préparation des travaux et notamment la DICT ;
Module 6 : Le marquage-piquetage ;
Module 7 : Exécution des travaux ;
Module 8 – Zoom sur les réseaux ;
Module 9 – Gérer les risques ;
Module 10 – QCM Opérateur



FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning) et pour le passage de l'examen : examinateur salariés ASE Formation et/ou partenaires.



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),
Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr. Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

Pour le passage de l'examen sur CAISSARGUES : L'examen est réalisé dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable), ou les salles de nos partenaires ou en location (ERP) ou en INTRA chez nos clients.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 37% (25 participants ont répondu / 43 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

